



**Téléphoner,  
un droit pour tous**

*un film d'Agnès Poirier*

(et ici ?)  
**là-bas**

Trois documentaires coproduits par l'Unisda et Point du Jour



# là-bas (et ici ?)

Trois documentaires coproduits par l'Unisda et Point du Jour

## Téléphoner, un droit pour tous

un film d'Agnès Poirier (26')

Diffusion sur France 5 le samedi 11 novembre 2006 à 9h40

Pouvoir à toute heure du jour ou de la nuit joindre le correspondant de son choix a changé la vie de milliers de sourds aux Etats-Unis. Les Services Relais Vidéo ont été développés suite au vote de la loi de 1990 dénommée ADA ("Americans with Disabilities Act"), reconnaissant, entre autre, le droit des sourds à un accès aux télécommunications égal aux entendants.

Téléphoner via un Centre Relais nécessite un équipement simple : un ordinateur, une Webcam ou une télévision. Financé par un modique prélèvement effectué par la FCC (la Commission fédérale des communications) sur chaque abonnement téléphonique, le service est totalement gratuit pour les personnes sourdes. Derrière cette victoire, on peut lire quarante ans de lutte des associations de sourds américains.

Retrouvez ce film sur : [www.france5.fr/oeil-et-main/](http://www.france5.fr/oeil-et-main/)

L'UNISDA se mobilise en France pour que des centres relais voient le jour et permettent aux publics de personnes sourdes ou malentendantes de gagner en autonomie, tant pour leur vie personnelle et sociale que professionnelle.

L'UNISDA fédère les principales associations nationales représentatives des publics de personnes sourdes ou malentendantes en France et les représente auprès des pouvoirs publics.

[www.unisda.org](http://www.unisda.org)

Point du Jour



unisda

